

## TRAVAIL SOCIAL

J'ai besoin de prendre rendez-vous avec un travailleur social

- Je contacte le 04 72 68 38 13 les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

Plages d'affluence de la permanence téléphonique :

9h - 10h30 10h30 - 12h 12h - 12h30

Accueil sur rendez-vous :

- Lyon 3<sup>ème</sup> et Lyon 8<sup>ème</sup>
- Oullins
- Rillieux
- Vaulx-en-Velin
- Vénissieux
- Villefranche-sur-Saône
- Tarare
- St-Fons

Je contacte le secrétariat social via le formulaire en ligne

Un formulaire de contact en ligne est accessible sur Caf.fr rubrique "Ma Caf", "Offre de service du travail social Caf à destination des familles".

## DOSSIER PRESTATIONS

J'ai besoin d'informations sur mon dossier Caf

- Je prends rendez-vous sur caf.fr ou par téléphone au :

**3230** Service gratuit + prix appel

du lundi au vendredi de 9h à 16h30

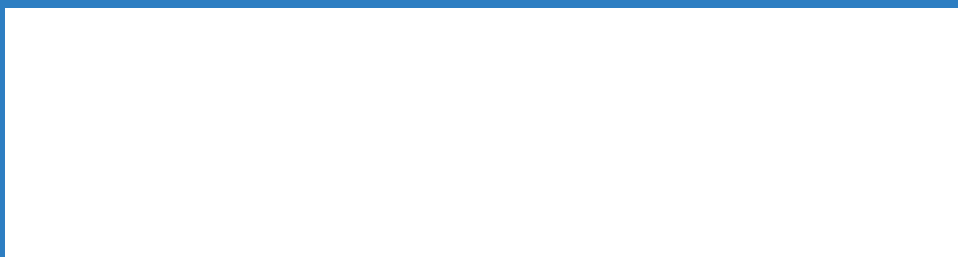
- Je me déplace dans un accueil Caf
- J'envoie un mail sur caf.fr rubrique « Ma Caf », « Contacter ma Caf » puis « Envoyer un courriel ».

# La Caf

## À MES CÔTÉS



## CONTACTS :



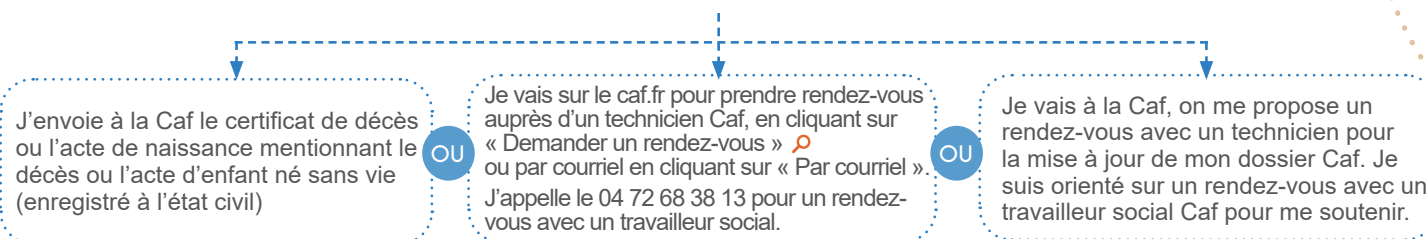
**Caf du Rhône**

67 boulevard Vivier Merle  
69409 Lyon Cedex 03

## PARCOURS DÉCÈS

Je viens de perdre mon conjoint ou mon enfant

## JE VIENS DE PERDRE MON CONJOINT OU MON ENFANT



**La Caf met à jour mon dossier allocataire.**

**J'ai rendez-vous avec un travailleur social Caf, au plus près de chez moi.**

J'ai perdu mon conjoint, la Caf m'adresse ses condoléances et m'informe qu'un travailleur social va me contacter pour me proposer un soutien.

J'ai perdu mon enfant, la Caf peut me verser sous certaines conditions l'allocation forfaitaire. Un travailleur social va me contacter pour me proposer un soutien.

### LE TRAVAILLEUR SOCIAL ME PROPOSE

**UNE ORIENTATION**  
vers des services ou des professionnels spécialisés

- associations d'accueil et d'écoute, professionnels de santé,
- services d'aide à domicile...

**UNE ÉCOUTE PERSONNALISÉE ET CONFIDENTIELLE**

**UN ACCOMPAGNEMENT**

- Proposition de divers rendez-vous pour :
- une aide à la réorganisation familiale
  - une aide aux démarches administratives

**UNE INFORMATION**  
sur mes droits

- droits Caf,
- couverture maladie,
- capital décès,
- allocation veuvage,
- mutuelle...

**UN SOUTIEN**  
financier éventuel

- possibilité d'aide financière sous conditions, pour des difficultés liées à cet événement

- Et la proposition de divers rendez-vous pour :
- une aide à la réorganisation familiale
  - une aide aux démarches administratives



en cas de violences intrafamiliales, vous pouvez appeler le **3919**.

